

1	Une faute technique pour comportement inapproprié ne peut être imputé sans avertissement préalable.	F
2	Alors qu'il ne tient aucune de ses roues, le joueur B1 percute un coéquipier ce qui fait décoller ses deux grandes roues du sol. Avant que ses roues ne soient à nouveau en contact avec le sol, B1 tente de contrer le tir de A1. Légal ?	V
3	L'équipe A contrôle le ballon. Le joueur A1 tombe de son fauteuil en luttant pour obtenir une position préférentielle. Il n'y a eu aucun contact avec un adversaire, A1 n'est pas en danger, mais l'équipe A retient le ballon et ne veut pas finir l'attaque sans A1. L'arbitre est autorisé à arrêter le jeu pour permettre à A1 de revenir dans son fauteuil et le jeu doit reprendre en réinitialisant le chronomètre des tirs ?	F
4	Lors du contrôle des fauteuils A8, à ses petites roulettes arrière qui sont à 3 cm du sol. L'arbitre le signale aux joueurs concernés ainsi qu'à son coach, il l'autorise à jouer et le note en réserve. L'Arbitre a-t-il fait une bonne application du règlement ?	F
5	Tous les arbitres d'une rencontre ont le pouvoir de déclarer une équipe forfait ?	F
6	Le repose pied, lorsqu'il y a une barre de protection horizontale, doit être obligatoirement à 11cm du sol à son point le plus en avant ?	F
7	Lorsque A1 dribble vers le panier sur une contre-attaque et qu'il n'y a aucun défenseur entre A1 et le panier de l'adversaire, une faute est sifflée lors d'un contact illégal par derrière de B1 sur A1. Une faute simple (poussé) doit être sifflée.	F
8	A1 fait une passe depuis la zone à 3 points. Le ballon touche un coéquipier dans la zone à deux points puis entre dans le panier. Le panier doit être accordé à deux points ?	F
9	Un arbitre peut sanctionner un joueur d'une faute technique pour exagération sans avertissement ?	V
10	si un écran est fait dans le champ visuel d'un adversaire stationnaire (frontal ou latéral), le joueur peut faire l'écran aussi près qu'il le désire à condition qu'il n'y ait pas contact ?	V
11	Alors qu'il reste 7 secondes au chronomètre de jeu et 3 secondes sur le chronomètre des tirs, le joueur B1 dans sa zone arrière frappe délibérément le ballon du poing pour faire une passe. Le jeu doit reprendre par une remise en jeu de l'équipe A dans sa zone avant avec 7 secondes au chronomètre de jeu. Le chronomètre des tirs doit être éteint.	V
12	On découvre qu'1 des joueurs sur le terrain n'est pas 1 du 5 de départ confirmé. Cela se produit après le début du match. L'erreur est ignorée et le jeu continue sans sanction ?	V
13	On découvre qu'1 des joueurs sur le terrain n'est pas 1 du 5 de départ confirmé. Cela se produit après le début du match. L'erreur est ignorée et le jeu continue sans sanction ?	F

14	Avec 0:00.2 (2/10 de secondes) restant au chronomètre de jeu, A1 prend le contrôle du ballon après une remise en jeu de A2 et tente un tir au panier avant que le signal sonore de fin de quart temps ne retentisse. Pendant que le ballon est en l'air le signal de fin de quart temps retentit et le ballon pénètre dans le panier. Le panier doit être accordé.	F
15	Avec 7 secondes sur le chronomètre de jeu dans le quatrième quart-temps et avec le score à égalité, A1 est sanctionné de sa cinquième faute personnelle. Après un temps mort demandé, l'équipe A prend le contrôle du ballon et A1 marque un panier. La participation irrégulière de A1 est découverte à ce moment-là, alors qu'il reste 1 seconde au chronomètre de jeu. Le panier ne doit pas compter et l'entraîneur se verra infligé une faute technique "C1".	F
16	A1 prend le contrôle du ballon lors d'un rebond et retombe au sol. A1 est immédiatement marqué de près par B1. Sans entrer en contact avec B1, A1 balance excessivement les coudes afin d'intimider B1 sans créer de contact. L'action d'A1 n'est pas conforme à l'esprit et l'intention du règlement. Une faute antisportive peut être infligée à A1.	F
17	Après une faute antisportive, A1 bénéficie de 2 lancers-francs suivis de la remise en jeu au point de remise en jeu en zone avant. Mais A2 remplace A1 et marque le premier lancer-franc. Le capitaine B proteste et identifie A1 comme étant le tireur des lancers-francs. Les lancers-francs sont annulés. Le ballon est remis à l'équipe B pour une remise en jeu au niveau du prolongement de la ligne des lancers francs.	V
18	Lors de la dernière minute de jeu, avec 17 secondes au chronomètre des tirs, A1 dribble dans sa zone arrière lorsqu'un joueur de l'équipe B tape le ballon hors des limites du terrain de jeu dans le prolongement de la ligne de lancer-franc. A la suite de cela, un temps-mort est accordé d'abord à l'équipe B et immédiatement après à l'équipe A. Si l'entraîneur A décide d'une remise en jeu depuis sa zone avant, le jeu reprendra par une remise en jeu depuis la ligne de remise en jeu dans la zone avant de son équipe, avec 17 secondes au chronomètre des tirs.	F
19	Au cours d'une tentative de blocage d'un tir à trois points qui a quitté la (les) main(s) de A1, B1 se soulève de son siège. Le joueur B réussit à toucher et à changer la direction du ballon, le tir de A1 est manqué. Une faute technique sera infligée à B1 avec 1 lancer-franc pour A1 en réparation suivi de la remise en jeu en ligne de fond ?	F
20	Le joueur-entraîneur A1 a commis une faute technique enregistrée "C1" au cours du 2ème quart-temps pour une conduite antisportive personnelle en tant qu'entraîneur. Au cours du 4ème quart-temps, il est sanctionné d'une faute antisportive sur B1 en tant que joueur. Le joueur-entraîneur A1 doit être automatiquement disqualifié. La faute antisportive doit être la seule faute pénalisée et aucune autre sanction supplémentaire ne doit être administrée pour la disqualification.	V